

Journée de la Recherche en Lettres, UNIL, vendredi 7 octobre 2011. « Quelle excellence ? »

Depuis quelques années, la Direction de l'UNIL encourage les Facultés à mettre sur pied à intervalles réguliers une Journée de la Recherche afin de faire le point sur cette question dans leurs champs académiques respectifs.

La Journée de la Recherche du 7 octobre 2011, organisée conjointement par Mme la Prof. Alexandrine Schniewind, Vice-doyenne, et Mme la Prof. Anne Bielman, est la première manifestation de ce genre pour les Lettres/UNIL.

Des invités externes à la Faculté assistent à tout ou partie de la Journée :

M. le Prof. A. Loprieno, président de la CRUS, qui présente la conférence d'ouverture de la Journée
M. Rudolf Bolzern, chef de la Division des sciences humaines et sociales (Division I) du FNS, et Mme Myriam Tapernoux, collaboratrice scientifique de la Division Encouragement des carrières
M. Denis Billotte, Secrétaire général de la CUSO
M. Philippe Moreillon, Vice-recteur Recherche de l'UNIL
M. Jacques Lanarès, Vice-recteur Qualité de l'UNIL
M. Patrick Vincent, Doyen de la Faculté des lettres de l'UNINE
M. Pierre Sanchez, Vice-doyen de la Faculté des lettres de l'UNIGE
Mmes Lorraine Davies, Anne-Emmanuelle de Crousaz et Claire Arnold, membres de la Cellule Recherche de l'UNIL
Mme Stefanie Brander, déléguée à l'égalité de l'UNIL et Mme Carine Carvalho, chargée de mission au Bureau de l'Égalité de l'UNIL

En ouverture de la Journée, M. le Vice-recteur Philippe Moreillon souligne à quel point la recherche en Lettres lui paraît mal connue du grand public, difficile à quantifier et plus difficile encore à évaluer quant à son incidence directe et immédiate sur la société. Il rappelle qu'à l'heure actuelle, on cherche surtout à mesurer le résultat d'une recherche (son « output ») mais qu'on ne s'intéresse pas à l'origine d'une recherche (son « input »), c'est-à-dire à la somme de réflexions générées en amont d'une recherche, des réflexions qui fournissent des socles de connaissances permettant la formation d'idées créatrices, susceptibles de donner naissance à de nouvelles pistes de recherche. Or, les recherches conduites en Lettres constituent souvent de tels réservoirs de réflexions.

Conférence de M. Loprieno

Dans sa conférence, le professeur Antonio Loprieno, Recteur de l'université de Bâle et président de la CRUS, souligne que l'université est soumise à l'heure actuelle à un changement de paradigme des plus importants : on passe du modèle humaniste de l'*universitas* au modèle anglo-saxon de la *global university*. Les Facultés des lettres sont probablement celles qui en ressentent le plus fortement les conséquences.

Ce changement de paradigme a premièrement pour effet que l'université, traditionnellement considérée en Europe comme dépendante d'un Etat et liée à la structure de celui-ci, devient progressivement un enjeu et un centre d'intérêt pour des groupes sociaux diversifiés (*stake holders*, par exemple des groupes économiques ou culturels souvent supra-nationaux). Le lien au pouvoir politique garantissait, jusqu'à peu, la liberté de pensée des universités, car il n'impliquait pas de recherche de fonds tiers.

Deuxième transformation : l'acte académique, traditionnellement conçu comme individuel et personnel, devient un acte de groupe, un acte social. Des notions telles que la « masse critique » ou les « lieux d'encadrement » sont prises en considération dans l'évaluation d'une université. Troisièmement, la référence disciplinaire qui caractérisait les universités humanistes européennes se transforme de plus en plus en une référence institutionnelle, comme c'est la tradition dans les pays anglo-saxons (par exemple, un chercheur s'identifie à son appartenance à Harvard ou Yale et non pas à telle ou telle discipline qu'on y pratique).

Quel est l'impact de ces changements sur les universités suisses ?

- Cette évolution favorise la création de liens avec le milieu économique. Or les sciences naturelles en profitent évidemment beaucoup plus facilement que les Lettres.
- la culture institutionnelle de type anglo-saxon est favorisée par les « academic brands » de type EPF ou HES, auxquels les Lettres ne sont pas étroitement rattachées.
- La Suisse a cela de spécifique que, traditionnellement, on y constate une prévalence du monde économique sur le monde culturel et on privilégie une approche pragmatique de la fonction et du mandat de l'université ; on veut (surtout en Suisse alémanique) des universités et des Facultés « utiles ». Les Lettres sont désavantagées sur ce point.
- Si la masse critique est faible (ce qui est le cas pour les disciplines des Lettres prises individuellement, à quelques exceptions près), il est difficile d'être pris au sérieux par les milieux économiques. En revanche, dans l'auto-perception des Lettres, c'est la variété des disciplines et non pas la masse critique par discipline qui compte. Cela a pour conséquence que les disciplines de Lettres peinent à se faire entendre.
- Face à l'anglicisation des sciences, le multilinguisme suisse est à la fois un atout et un défaut ; en effet, les langues nationales correspondent à des centres culturels étrangers (France, Allemagne, Italie) et la Suisse ne peut pas revendiquer la première place dans les recherches sur ces langues et littératures.

A. Loprieno aborde ensuite la question de ce qu'est l'excellence en Lettres, et plus généralement dans les universités. Dans ce but, il énonce son propos par des critères établis par Pierre Bourdieu. Bourdieu distingue quatre pôles majeurs : économique, social, symbolique et académique/culturel. Selon Loprieno, la définition actuelle de « l'excellence » s'établit sur la base de ces critères et toute institution qui prétend à l'excellence doit « accumuler du capital » dans ces quatre critères :

- le critère économique suppose de recourir au mécénat et à des fonds tiers ;
- le critère social suppose une forte présence médiatique des chercheurs ;
- le critère symbolique, comme exemplifié par les « rankings », passe peut-être par une redéfinition du parcours doctoral, qui reposerait sur une plus forte sélection des candidats ;
- le critère académique conduit à privilégier probablement les groupes de recherche plutôt que la recherche individuelle.

Toutefois, ces quatre critères et leurs conséquences ne conviennent peut-être pas parfaitement aux Lettres. Le rôle des Lettres est alors d'entrer dans le débat en cherchant à faire valoir que l'excellence est une notion large, non univoque, qui ne doit pas se laisser appauvrir par une vision unilatérale. Ainsi, les Lettres pourraient (ou devraient) faire valoir leur propre conception de l'excellence et revendiquer leur propre manière de procéder au « benchmarking », selon des critères qui leur sont adaptés.

Débat

Du débat qui fait suite à la conférence de M. Loprieno émergent plusieurs lignes de force.

- Pour des chercheurs en Lettres, le concept d'excellence apparaît volontiers comme la traduction d'un terme grec cher à Aristote, l'*arété* ; fait preuve d'*arété*, selon le philosophe grec, « toute chose ou personne qui accomplit au mieux sa fonction propre ». Dans la droite ligne d'Aristote, le chercheur qui consacrerait son énergie et son temps à faire de la recherche ferait donc montre d'excellence. Toutefois, la conférence de M. Loprieno a clairement mis en lumière l'inadéquation entre cette définition aristotélicienne de l'excellence et la définition contemporaine de ce terme.

- Le flou et l'univocité qui entourent la définition contemporaine de l'excellence sont soulignés par plusieurs intervenants, dont le Vice-Recteur UNIL Jacques Lanarès. Il est illusoire, selon ces intervenants, de croire qu'il existe une seule et unique vision de l'excellence et une seule échelle permettant de la mesurer, mais cette illusion est entretenue par un excès de positivisme¹. En outre, l'adjectif « excellent » est désormais supplanté par « exceptionnel », signe d'une surenchère autour d'une notion dénuée de véritable signification. Par ailleurs l'usage de ce terme reflète une volonté – tout aussi illusoire – de contrôler la « quantité » de recherche scientifique produite et de rendre des comptes aux bailleurs de fonds des universités sur la base de données chiffrées présentées comme objectives. Enfin, l'idée que la compétition est bénéfique à la recherche – même si elle est ancrée dans les esprits – n'a pas été démontrée de façon systématique, ni pour tous les domaines de recherche.

- Les chercheurs en Lettres, qui travaillent quotidiennement sur le sens des mots et qui sont de ce fait agacés par la vacuité qu'ils perçoivent dans ce terme d'« excellence » tel qu'on s'en gargarise aujourd'hui, sont invités à établir leur propre définition de l'excellence en matière de recherche, afin qu'ils puissent - eux aussi - se reconnaître dans ce terme. Cela éviterait aux chercheurs de Lettres de se crispier dans une position défensive, contre-productive et mal perçue, à chaque fois que le mot « excellence » est employé. Même si les Lettreux perçoivent l'appauvrissement du sens de ce terme, il serait souhaitable qu'ils ne s'excluent pas du débat. A titre d'exemple, établir une définition de l'excellence selon les Lettres supposerait de créer des formes alternatives de mesure des travaux de recherche menés en Lettres, c'est-à-dire des instruments de mesure adaptés aux domaines et aux pratiques des Lettres. Dans cette idée, le « benchmarking » (c'est-à-dire l'évaluation de travaux de recherche par des experts désignés soit par le chercheur lui-même soit par d'autres spécialistes de la discipline concernée) devrait convenir aux Lettres bien davantage que la bibliométrie (calcul du nombre de publications), le « Hirsch Factor » (ou « h-index ») (fréquence de la mention d'une recherche dans les travaux d'autres chercheurs, mais sans tenir compte de l'appréciation qualitative portée sur cette recherche) ou le « ranking » (classement comparatif d'une recherche ou d'une institution sur la base de critères prédéterminés).

Atelier I

Cet Atelier met en débat trois thématiques :

1) La carrière (académique ou non académique) des futurs docteurs en Lettres et le rôle des compétences transverses dans leur formation.

2) Le rôle et la responsabilité du directeur de thèse

3) La durée d'une thèse en Lettres

Le débat suscité par cet Atelier est particulièrement riche et animé, mais les positions des intervenants sont en grande majorité concordantes.

¹ A titre d'exemple, J. Lanarès a cité une définition de l'excellence entendue dans un colloque : « L'excellence, c'est ce qui a une qualité excellente ».

I.1. Avenir professionnel des futurs docteurs

Il est nécessaire que les directeurs de thèse se préoccupent de l'avenir de leurs doctorants et futurs diplômés, notamment en donnant à ceux-ci l'occasion d'enrichir leurs compétences transversales et en les amenant à prendre conscience du potentiel de compétences transversales dont ils seront riches en tant que docteurs ès Lettres. Ces compétences transversales ne devraient d'ailleurs pas être acquises par le biais d'enseignements suivis en dehors du travail de doctorat ou d'activités menées en sus du travail de doctorat, mais devraient au contraire se constituer de savoir-faire acquis tout en faisant de la recherche (p. ex. savoir mener un projet à terme de manière autonome, capacités organisationnelles, recherches de fonds).

Le projet de Supplément au diplôme doctoral, en préparation par la Conférence des doyens suisses des Lettres et qui listera de façon individuelle les compétences transversales acquises au long de chaque cursus doctoral, est plébiscité par les participants.

Les directeurs de thèse devraient indiquer à leurs doctorants, avant même l'inscription en thèse, que les perspectives académiques en Suisse dans le domaine des Lettres sont globalement faibles, que dans plusieurs disciplines elles ne sont pas meilleures (sinon pires) à l'étranger – que ce soit en Europe ou sur d'autres continents – et que les conditions financières d'un poste académique à l'étranger dans le domaine des Lettres sont très inférieures aux standards suisses. En effet, rappelons que le salaire d'un assistant diplômé dans une université suisse est parfois équivalent, voire supérieur, à celui d'un chercheur confirmé détenteur d'un poste fixe dans une université ou un organisme de recherche dans un pays européen voisin. Les directeurs sont aussi invités à discuter avec tout candidat au doctorat (homme ou femme) des impacts que peut avoir la préparation d'un doctorat sur la vie privée et l'organisation familiale ou de couple. Il faut néanmoins rappeler aux futurs doctorants la nécessité de faire preuve de mobilité au niveau européen au minimum durant une partie de leur formation doctorale ou postdoctorale. Il se pourrait que de telles informations découragent certains candidats au doctorat mais la décision de s'engager dans une telle voie doit se prendre en toute connaissance de cause.

A l'inverse, il faut impérativement que les directeurs de thèse soulignent les résultats positifs obtenus par des jeunes docteurs ès Lettres en matière de positions professionnelles (postes fixes ou mandats de moyenne durée) non académiques. N'oublions pas que près de 90% des docteurs ès Lettres embrasseront une carrière non-académique après leur thèse. La base des *alumni* de l'UNIL (en cours de construction) pourrait jouer à l'avenir un rôle essentiel dans cette valorisation des atouts professionnels d'un doctorat ès Lettres. Le représentant de la CUSO, M. Denis Billotte, insiste en outre sur le fait que le doctorat constitue une première expérience professionnelle. Il appuie son argumentation en citant la "Charte du chercheur et code de conduite pour le recrutement..." (Charter and Code) proposé par la Commission européenne (<http://www.crus.ch/information-programmes/euraxess-switzerland/euraxess-rights.html?L=1>). Il faut à tout prix éviter que la thèse ne soit perçue comme un frein à l'embauche et donc tout mettre en œuvre pour rendre un parcours doctoral lisible par un futur employeur et valoriser les compétences transversales acquises par les docteurs.

I. 2. Formation doctorale

Plusieurs formations pour doctorants en Lettres existent– qu'elles soient dispensées dans le cadre d'un programme ProDoc, d'une école doctorale CUSO ou d'un tutorat individuel proposé par le directeur de thèse ou par d'autres coaches (dans le cadre de la Formation doctorale interdisciplinaire des Lettres/UNIL p. ex.). Les participants soulignent que **ces formations devraient prioritairement offrir un encadrement souple, adapté aux besoins individuels, plutôt qu'un cadre imposé et collectif. Il importe de rendre les responsables de formations doctorales conscients de cet élément.**

Les doctorants plaident également pour un **élargissement des structures d'encadrement** et pour la multiplication des interlocuteurs compétents, à côté du directeur de thèse, tant pour le volet scientifique de la thèse que **pour les aspects touchant au développement personnel et aux perspectives professionnelles ultérieures** ; pourraient ainsi se constituer des équipes d'encadrement doctoral.

Plusieurs interventions soulignent la nécessité de donner aux directeurs de thèse une meilleure information quant à l'offre d'encadrement existante : Ecoles doctorales CUSO, ateliers et tutorat individuel proposés par la Formation doctorale interdisciplinaire des lettres (FDI-UNIL), programmes de mentorat organisés par le Bureau de l'égalité de l'UNIL, ateliers d'insertion professionnelle organisés par le Service d'orientation et conseil de l'UNIL, etc.

Le Décanat est invité à organiser une séance d'information sur le sujet à l'intention des directeurs de thèse.

I.3. Planification du travail doctoral

Le partage équitable du cahier des charges des assistants-doctorants entre activités pour la section (50%) et préparation de la thèse (50%) fait l'objet de réflexions. On souligne le message ambivalent que délivre à un seul et même individu ce cahier des charges partagé : alors que l'assistant est invité à s'intégrer dans l'institution et à s'investir dans une section, le doctorant doit garder à l'esprit que - sitôt sa thèse achevée - il devra quitter l'institution et tenter sa chance professionnelle ailleurs.

Des représentants du corps intermédiaire soulignent à quel point le taux d'engagement de l'assistant-doctorant influe sur l'avancement de la thèse. Un taux d'engagement faible (60-70%) rend souvent obligatoire une activité alimentaire parallèle et pénalise le travail de recherche. A l'inverse, certains intervenants se demandent si un taux d'engagement de 100% ne conduit pas certains assistants-doctorants à s'investir trop fortement pour leur section, ce qui pénalise aussi leur travail de recherche. En outre, les conditions financières d'un engagement comme assistant-doctorant à 100% (qui sont des conditions très favorables en regard du marché académique international) pourraient rendre ensuite moins attractives sous l'angle financier les quelques perspectives académiques offertes à l'étranger aux titulaires d'un doctorat ès lettres. **Une réflexion conjointe entre le Décanat et l'ACIL pourrait être conduite sur la question du taux d'engagement idéal des assistants-doctorants.**

On rappelle qu'en Lettres/UNIL, les assistants-doctorants ne dispensent pas d'enseignement en responsabilité mais peuvent assurer des séminaires ou des proséminaires sous la responsabilité pédagogique et scientifique d'un professeur ou d'un MER. Pour un assistant-doctorant à 100%, la charge d'enseignement ne dépasse en principe pas 2h hebdomadaires par année.

I.4. Durée du parcours doctoral

Le secrétaire général de la CUSO, M. Denis Billotte, indique que la European University Association (EUA) a fixé la durée préparation d'une thèse à 5-6 ans à plein temps pour le secteur des Sciences humaines-Lettres (voir : « Doctoral Programmes for the European Knowledge Society, Report of the EUA doctoral programmes project, 2004-5 », EUA Publications 2005). De même, le « cadre national suisse de qualifications pour le domaine des hautes écoles » (nqf.ch-HS) est très souple sur la durée du doctorat indiquant que « généralement le doctorat dure de 3 à 5 ans » (voir: <http://www.crus.ch/information-programmes/cadre-de-qualifications-nqfch-hs/le-cadre-de-qualifications/doctorat/volume-duree.html?L=1>). Par conséquent, selon ces indications, les assistants-doctorants de Lettres/UNIL dont le taux d'engagement est inférieur à 100% devraient - puisqu'ils ne consacrent que 50% de leur cahier des charges à leur thèse - bénéficier d'une formation doctorale moyenne de 6 à 7 ans ! D. Billotte indique d'ailleurs, sur la base de statistiques de la EUA,

que parmi les pays examinés (la Suisse étant exclue de cette enquête), les champions de la rapidité en matière de doctorat sont les universités australiennes et canadiennes où la durée moyenne du doctorat en Lettres est respectivement de 6 ans et 7 ans. A l'inverse, les doctorants de type FNS qui se consacrent uniquement à leur recherche devraient raisonnablement terminer leur thèse dans un délai de 4 ans (5 ans maximum).

Tout ceci amène les participants à soutenir les mesures concrètes suivantes :

- **Inciter la Commission locale du FNS à considérer qu'un assistant-doctorant de Lettres qui demande une Bourse Jeune Chercheur Candoc FNS au terme de ses 5 ans d'assistantat n'a pas fait preuve d'une lenteur excessive et que cette 6^e année n'est pas indue.**
- **Amener dans toute la mesure du possible nos doctorants (UNIL) à terminer leur thèse en 5-6 ans.** Un cursus doctoral nettement plus long pourrait avoir des conséquences négatives pour une insertion des docteurs sur le marché professionnel non académique, mais aussi académique.
- **Maintenir l'idée que la 1^{ère} année du cursus doctoral en Lettres est consacrée à la définition personnelle d'un sujet de thèse (à l'exception des doctorants intégrés dans un projet FNS rédigé préalablement par un responsable scientifique, ou encore les doctorants qui feront des demandes de bourses doctorales « nouvelle formule » dès 2013 à titre personnel auprès du FNS).** Cette démarche personnelle est considérée comme caractéristique du doctorat en Lettres, c'est souvent elle qui motive les doctorants et elle donne une forte valeur ajoutée au doctorat en termes de compétences transversales. Toutefois, certains participants font remarquer que le sujet de thèse est parfois issu d'un mémoire de maîtrise et que l'année de réflexion préparatoire au doctorat peut en ce cas être anticipée à la fin du cursus de maîtrise, mais seulement partiellement car la perspective et l'approche changent entre mémoire et doctorat.

I.5. Remarques ponctuelles

Certains voix plaident en faveur d'un schéma d'engagement des assistants-doctorants de l'UNIL selon le régime contractuel de 2 ans + 2 ans + 1 an (au lieu du régime actuel de 1 an + 2 ans + 2 ans), ce qui n'obligerait pas l'assistant-doctorant à démissionner au milieu de ses 2 dernières années d'assistantat s'il obtient une bourse FNS Jeune Chercheur Candoc après sa 4^e année de thèse (qui est généralement un moment adéquat du cursus doctoral pour partir à l'étranger).

Quelques voix s'élèvent pour signaler que le doctorat ne devrait pas constituer l'unique moyen de faire de la recherche en Lettres pour un jeune diplômé de maîtrise. Certains diplômés qui se sont distingués dans le cadre de leur mémoire de maîtrise et qui sont attirés par la recherche ne souhaitent en effet pas s'investir dans un long parcours doctoral. Il faudrait que la Faculté offre quelques possibilités à ces jeunes. Le chef de la Division I du FNS, M. Bolzern, rappelle qu'il est possible de déposer un projet FNS en prévoyant un ou plusieurs postes de chargés de recherche destinés à des personnes qui ne souhaitent pas entamer un doctorat.

Atelier II.1. Bourses FNS Jeunes chercheurs

Les thématiques suivantes sont mises en discussion :

- a) critères de sélection d'un dossier pour la Bourse FNS Jeunes chercheurs***
- b) durée de la bourse FNS Jeunes chercheurs***
- c) Bourses FNS Jeunes chercheurs et avenir des programmes pro*doc.***

Débat

II.1.1. Critères de sélection d'un dossier de candidature à la Bourse FNS Jeunes chercheurs

M. le Prof. François Vallotton, l'un des deux représentants des Lettres à la Commission locale du FNS, rappelle que le critère principal pris en considération pour l'attribution d'une bourse FNS Jeune Chercheur est l'adéquation au projet de thèse. Il précise qu'un échec lors de la 1^{ère} demande de bourse ne doit pas décourager les postulants (ni leurs directeurs de thèse) ; les postulants recalés sont systématiquement invités à déposer une nouvelle demande et les représentants Lettres à la Commission locale du FNS sont à la disposition des postulants pour discuter des raisons de leur échec. La Commission constate qu'en principe, à la seconde postulation, les candidats ont amélioré notablement leur dossier de candidature et que le taux de réussite à la 2^e postulation est très élevé. Mme Lorraine Davies, membre de la Cellule Recherche de l'UNIL, indique un taux de réussite des demandes de bourses FNS Jeunes Chercheurs pour la Faculté des lettres entre 2008 et 2010, soit 26 bourses obtenues (22 candocs et 4 postdocs). Les doctorants en Lettres déposent en moyenne 10 demandes de bourses FNS Jeunes chercheurs Candoc par année.

M. Vallotton ajoute que la Commission locale du FNS a pris récemment deux décisions :

- a) ne pas prétérirer les Candocs au profit des jeunes Postdocs ;
- b) ne pas allonger d'office la bourse à 18 mois ou 24 mois au lieu de 12 mois.

Les représentants du FNS précisent que dès 2013, les bourses FNS Jeunes Chercheurs seront clairement séparées entre bourses Candocs et bourses Postdocs Juniors. Des bourses Postdoc Senior sont également prévues, mais elles relèveront vraisemblablement d'autres instances du FNS et d'autres budgets. Bourses Candocs et Bourses Postdoc Juniors constitueront deux instruments de relève distincts et il sera parfaitement possible de postuler d'abord pour une bourse FNS Candocs, puis – sitôt le doctorat obtenu - de postuler pour une bourse FNS Postdoc Juniors.

II.1.2. Durée de la Bourse FNS

La durée idéale de la bourse Jeune Chercheur Candoc est de 1 an. Ce laps de temps permet au doctorant de tirer un grand profit de son séjour à l'étranger et une absence d'un assistant-doctorant pendant 1 an est compatible avec le règlement des assistants UNIL. Une bourse de 6 mois représente un laps de temps trop court pour que le doctorant ait le temps de s'installer réellement dans un nouveau lieu académique ; ce délai pose en outre des problèmes pour le remplacement de l'assistant-doctorant absent. La prolongation à 1,5 an d'une bourse FNS Jeune Chercheur Candoc pose également des problèmes de remplacement de l'assistant-doctorant absent.

II.1.3. Programmes ProDoc et Bourses FNS

L'avenir des programmes ProDoc préoccupe les participants. Les représentants du FNS et M. Billotte expliquent que les budgets des programmes ProDoc seront répartis à l'avenir (dès 2013) entre le FNS et les universités. Le FNS utilisera ces montants pour un nouveau programme FNS de « Bourses doctorales de 4 ans » pour laquelle les doctorants devront eux-même soumettre une demande. Les bénéficiaires de ces bourses subiront une évaluation à mi-parcours ; ils seront immatriculés dans l'université où travaille leur directeur de thèse et pourront s'insérer dans une école doctorale existante. Les universités pour leur part utiliseront ces montants pour financer des programmes doctoraux existants ou de nouveaux programmes doctoraux impliquant au moins deux partenaires académiques. Enfin, les écoles doctorales CUSO seront maintenues et soutenues financièrement.

Atelier II.2. Projets FNS pour chercheurs confirmés

Sont abordées les thématiques suivantes :

a) collaborateurs de recherche (candocs et postdocs) engagés dans des projets FNS en Lettres et poids de la direction d'un projet FNS pour les enseignants-chercheurs

b) intégration de chercheurs invités dans les projets FNS

Débat

II.2.1. Collaborateurs de recherche engagés dans des projets FNS et responsabilité d'un projet FNS

Interrogé par les participants sur les raisons du faible nombre de projets de recherche Lettres acceptés par le FNS et impliquant des collaborateurs postdocs, M. Bolzern confirme une certaine réticence de la Division I du FNS à accorder des postes de postdocs, tout au moins à taux plein. **Le FNS préférerait que les projets prévoient un financement partiel (50-80%) des collaborateurs postdocs par le FNS et que les universités s'engagent en parallèle à compléter le taux de ces postdocs.** En effet, le FNS considère que sa mission première consiste à promouvoir la relève, c'est-à-dire les doctorants. La même ligne de conduite est suivie par la Division II du FNS, mais dans les domaines gérés par la Division II, il existe davantage de possibilités d'engagement partiels ou complets de postdocs par les Facultés.

Les participants font alors part de leurs craintes que la Direction de l'UNIL ne soit réticente à compléter les taux d'engagement de postdocs impliqués dans des projets FNS. Pourtant, les collaborateurs postdocs engagés dans un projet FNS permettent de donner une meilleure visibilité scientifique au projet, secondent utilement le responsable du projet notamment dans la supervision des candocs attachés au projet et donnent une dynamique précieuse au projet. La présence d'un collaborateur postdoc dans un projet FNS offre également au responsable scientifique du projet la garantie de disposer d'un interlocuteur scientifique de haute qualité ; la multiplication de projets FNS comportant des postdocs permettrait sans doute ainsi de développer en Lettres des pratiques de recherche en équipe ou en réseau, encore rares. Toutefois, certains font remarquer que l'implication de postdocs dans des projets FNS risque d'augmenter la responsabilité morale des responsables de projets vis-à-vis de la suite de la carrière académique de ces postdocs.

La discussion fait apparaître également que les avantages que peut escompter un responsable de projet FNS en termes de prestige scientifique et de possibilité d'offrir des postes de doctorants à de bons candidats sont contrebalancés par la lourde charge que représente la direction d'un projet, en particulier si celui-ci ne comporte que des candocs comme collaborateurs scientifiques. Comme le montrera l'Atelier III, la recherche libre (= c'est-à-dire sans financement par un fonds tiers) est très répandue en Lettres et satisfait largement aux besoins des chercheurs, à la différence peut-être de ce qui se passe dans d'autres Facultés.

II.2.2. Intégration de chercheurs invités dans un projet FNS

M. Bolzern signale qu'il est possible de prévoir dans le budget d'un projet FNS un montant (Frs 5'000.- /an maximum) pour un *visiting scholar* étranger qui serait associé scientifiquement au projet. Une autre manière de faire venir des collègues étrangers dans le cadre d'un projet FNS est de déposer auprès du FNS une demande d'*international short visit* (durée de 1 semaine à 3 mois).

Atelier III

En ouverture de l'Atelier III, le consultant-recherche de la Faculté, M. Philipp Keller, engagé depuis le printemps 2011, présente en quatre points la manière dont il conçoit son rôle et l'aide qu'il peut apporter aux chercheurs :

- 1. Des conseils sur les projets de recherche (possibilités existantes en fonction du type de projet, format de la demande)***

2. *Des conseils sur les colloques et les échanges scientifiques avec des collègues étrangers*
3. *Une aide dans l'élaboration d'un projet scientifique, notamment si ce dernier inclut des collaborateurs postdoc, M. Keller jouant ainsi le rôle de courroie de transmission entre le responsable scientifique du projet et les futurs collaborateurs postdocs*
4. *Une aide à la rédaction d'un projet, en particulier pour les aspects administratifs et financiers.*

La discussion s'engage ensuite sur deux thèmes :

- a) valorisation de la recherche libre*
- b) conditions-cadres pour conduire une recherche en Lettres*

Débat

III.1. Valorisation de la recherche libre

Comme le relèvent tous les participants, à l'heure actuelle une recherche qui ne coûte rien hormis le temps du chercheur et qui n'exige aucun financement spécifique est mal reconnue et souffre d'un grave déficit de visibilité. Or, cette forme de recherche est largement majoritaire en Lettres. Il serait sans doute bon de trouver différentes manières de valoriser cette recherche, en particulier auprès du grand public et des médias. En effet, la qualité de la recherche conduite en Faculté est largement connue des spécialistes, des pairs ; elle passe principalement par les canaux usuels (ouvrages et articles), mais nous pourrions être plus « offensifs » en recourant de cas en cas selon les besoins, à des opérations de benchmarking dans certains domaines ciblés.

La discussion tourne autour des relations que nous entretenons avec les médias, de la nécessité de vulgariser nos recherches d'une façon adéquate. Tout le monde s'accorde à dire que nous devons valoriser ce que nous faisons, en trouvant des modes de communication adéquats en regard de l'objet de la recherche. A titre d'exemple, une vulgarisation scientifique de qualité en phase avec des thèmes d'actualité en fait partie.

La refonte de la rubrique « Recherche » du site web de la Faculté et l'introduction de tableaux et de graphiques illustrant le nombre et la variété des projets de recherche libre menés en Faculté constitue une première étape de cette opération de valorisation auprès d'autres publics que les pairs. Il convient de la poursuivre en tenant ces données à jour.

Trois projets concrets sont envisagés :

- **l'invitation faite à des chercheurs de venir séjourner quelques jours ou quelques semaines à la Faculté, aux frais de celle-ci.** Ces chercheurs invités pourraient être priés, au terme de leur séjour, de rédiger un court rapport sur l'unité dans laquelle ils ont été accueillis, ses atouts et ses points faibles. Nous pourrions ensuite utiliser ces rapports comme marqueurs qualitatifs (« benchmarks ») d'une unité ou d'une équipe de recherche et les faire valoir auprès de la Direction ou d'autres instances externes.
- **La création d'une liste annuelle des publications (livres principalement) de la Faculté, incluant les thèses soutenues, et comportant un bref résumé (1/2 page maximum) rédigé par l'auteur ou par l'éditeur scientifique de chaque publication.** Une telle liste devrait figurer sur le site web de la Faculté (peut-être en lien avec la future rubrique « A la une ») ; elle pourrait également être imprimée et constituer un petit fascicule remis aux visiteurs académiques et politiques.

- **La création d'un « bureau de transferts des connaissances et d'impact sur la société » qui offrirait à des acteurs des milieux professionnels et politiques les services de spécialistes de la Faculté sur des thèmes d'actualité.** Le futur deuxième consultant recherche de la Faculté, engagé dès janvier 2012, M. Davide Picca, est disposé à approfondir cette piste dès le printemps 2012.

Une expérience pilote menée actuellement à l'UNIGE est annoncée et accueillie avec intérêt par les participants : il s'agit de demander à chaque chercheur de remplir une courte fiche informatisée indiquant la ou les recherches conduites par le chercheur et précisant en quelques lignes en quoi cette recherche est importante ou intéressante. Cette démarche impose au chercheur une réflexion sur l'objet de sa recherche qui n'est pas dénuée d'intérêt, puisque cela lui permet de choisir ce qu'il veut mettre en avant parmi ses objets de recherche.

III.2. Conditions-cadres de la recherche en Lettres

Les participants demandent à l'unanimité **l'ouverture de discussions avec la Direction de l'UNIL sur deux points :**

- a) **La durée qui sépare un congé sabbatique du suivant.** Cette durée (8 ans révolus) est extrêmement longue au regard de ce qui se passe ailleurs, notamment dans certains pays germaniques, nordiques et anglo-saxons ; cela pénalise fortement les chercheurs en Lettres qui ont impérativement besoin, à intervalles réguliers, de longues plages ininterrompues de travail pour récolter de la documentation dans les archives, les bibliothèques ou sur le terrain (en Suisse ou à l'étranger), et pour rédiger des livres qui constituent l'un des principaux critères d'excellence d'une recherche en Lettres. Ces modalités de travail ne se concilient pas avec les périodes d'enseignement et ne peuvent donc être réalisées que durant les congés sabbatique. Les participants rappellent en outre que le congé sabbatique favorise la relève, puisque le remplacement d'un enseignant-chercheur en sabbatique donne à de jeunes chercheurs l'occasion d'acquérir une expérience d'enseignement.
- b) **Le calendrier académique en vigueur à l'UNIL** est particulièrement gênant en raison du positionnement des sessions d'examens qui raccourcissent et fractionnent les périodes que l'on doit consacrer à la recherche (pause intersemestrielle de janvier-février et pause estivale). Les participants voient bien qu'il sera difficile d'abolir la semaine intercalaire de juin pour avancer la session d'été et tout aussi difficile de reculer davantage la session d'automne ou de la supprimer. En revanche, **ils plaident unanimement en faveur d'un déplacement de la session d'hiver** qui devrait être fixée juste avant la reprise des cours de février, dégageant ainsi une période de 1 mois environ après les Fêtes, période qui pourrait avantageusement être mise à profit pour la recherche, les colloques et les séjours scientifiques à l'étranger. Le Doyen est instamment prié de consulter à ce sujet ses collègues des autres Facultés (dans lesquelles il semble que des préoccupations identiques se fassent jour) et de mener une démarche auprès de la Direction de l'UNIL.

Prof. Alexandrine Schniewind,
Vice-Doyenne Recherche
Prof. Anne Bielman